

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE BELLIGNAT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

Séance du 18 Mars 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le Dix Huit Mars _____

A Dix Huit heures trente, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique

Présents : Mmes RAVET V. - GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. – RHODET F. - DE MATOS C. - CHAPRON C. - HUMBERT S. – ARVEUX F. – MAZELLIER M. - PERRIER-MICHON F. – MARTELET S. - Mr C. CERQUEIRA -

ABSENTS : /

Procuration est donnée par Y. OZDEMIR à C. GUILLAUBEZ

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	13

Date de la Convocation
11/03/2024

OBJET

Approbation du Budget Primitif 2024

Le Conseil d'Administration

Approuve à l'unanimité, le Budget Primitif 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante, et Autorise Madame Le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre les chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

En fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	75 905,31 €
Charges de personnel et frais assimilés	Chapitre 012	=	4 300,00 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	39 800,00 €
Charges spécifiques	Chapitre 67	=	500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			120 505,31 €

Produits des services et ventes diverses	Chapitre 70	=	800,00 €
Dotations, subventions et participations	Chapitre 74	=	65 000,00 €
Autres produits de gestion courante	Chapitre 75	=	50,00 €
Produits spécifiques	Chapitre 77	=	100,00 €
Résultation de fonctionnement reporté	Chapitre 002	=	54 555,31 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			120 505,31 €

En investissement :

Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	1 940,59 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			1 940,59 €

Solde d'exécution reporté	Chapitre 001	=	1 940,59 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 940,59 €



Suivent les signatures
Le Maire,
Présidente du CCAS

V. RAVET

Accusé de réception en préfecture
001-260103700-20240318-D_2024_03_18_31-BF
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024